

# Quelles sont les démarches de certification individuelle qu'ITG conseille aux consultants formateurs ?

Pour poursuivre nos précédents échanges et répondre à vos questions à propos de la réforme de la formation et de ses impacts sur vos activités de formateurs, nous allons nous arrêter sur le quatrième critère qualité du décret qui a suscité plusieurs interrogations de votre part.

Ce critère n°4 mentionne que les financeurs devront être attentifs à la « qualification professionnelle et à la formation continue des personnels chargés des formations ».

Conséquemment à ce décret, les OF doivent inciter et favoriser la certification individuelle de leurs animateurs (VAE, certification qualité du CNEFOP, diplôme formateur pour adulte...).



## VOICI LE BENCHMARK QUE NOUS AVONS RÉALISÉ POUR VOUS ET QUI NOUS SEMBLE RÉPONDRE AU MIEUX À VOS SITUATIONS :

### Certification / Organisme

**Le Répertoire Professionnel RP-CFI**  
(association QualiPro-CFI atteste de la qualification professionnelle des consultants-formateurs indépendants)

### VAE avec le groupe APC 'Action Perspectives et Compétences'

#### ? QUOI

Qualification RPCFI unique valable 3 ans. Démarche entièrement dématérialisée à suivre avec rigueur pour optimiser le passage.

Obtention d'un diplôme ou d'un titre professionnel ou d'un certificat d'un bloc de compétences. Démarche accompagnée par un conseiller.

#### ? COMMENT

Dépôt d'un dossier seul en ligne avec appui d'un guide de constitution de dossier. S'adresse à un public de formateurs avertis, engagés dans une démarche de qualité.

24 h d'accompagnement individualisé par le cabinet au travers d'entretien pour constitution d'un dossier soutenance orale du dossier devant jury pour délivrance d'une certification.

#### ? COMBIEN

Dépôt de dossier 60 €.  
Passage en commission + frais d'inscription au répertoire pour 3 ans : 350 €.  
Adhésion à l'association CFI : 35 € (optionnelle).  
**Coût estimé 410 €.**

**Coût estimé entre 2000 € et 2800 €.**  
Avec financement dans le dispositif Act Of Agefos au travers du plan de formation ITG : 1800€/personne (renseignez-vous si vous pouvez en bénéficier).

#### ? DUREE

3 à 6 mois.

6 mois / 1 an.

#### ? DUREE DE VALIDITE

3 ans redevance annuelle comprise.

A vie.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE ACCOMPAGNER PAS À PAS DANS CETTE DÉMARCHÉ ET DANS LE MONTAGE DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE CERTIFICATION, NOUS SAURONS VOUS ORIENTER VERS D'AUTRES PRESTATAIRES.